

**CERTIFICAT D'INSCRIPTION**  
**(Article 4 du décret du 14.03.1986)**

Région: Rhône - Alpes

Certificat d'inscription au registre :

DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE MARCHANDISES

DES LOUEURS DE VEHICULES INDUSTRIELS

délivré à CHAPPAT TRANSPORTS SA

QUARTIER LA GENETTE

01310 POLLIAT

N° SIREN: 319503348

Personne assurant la direction permanente et effective de l'activité de transport routier de marchandises

ou de location de véhicules industriels : CHAPPAT PHILIPPE

À LYON

Le 29/05/1996

Cachet du Service

Le Préfet de région



Pour le Préfet de Région  
Le Directeur Régional de l'Equipement  
et par délégation  
L'Inspecteur Régional des Transports

*L. PAVAN*

Selon la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978, les personnes auprès desquelles sont recueillis ces renseignements sont informées du caractère obligatoire des réponses et de l'existence d'un droit d'opposition qui pourra s'exercer auprès des directions régionales de l'Equipement. Les destinataires de ces renseignements sont le directeur des transports terrestres, les préfets de région, le service informatique du Centre d'Etudes Techniques de Recherche et les ministères des transports.